

FORMATIONS

Catalogue 2019



Nos compétences à votre service



en partenariat avec



Référencé CESU 78

Centre d'innovation
pour le maintien à domicile



FORM'3A

J'ai le plaisir de vous présenter le nouveau catalogue de formations de l'association Form3a, catalogue élaboré dans le souci de répondre à vos besoins.

Créé depuis 3 ans, l'organisme de formation Form3a, s'est spécialisé sur un dispositif de formation professionnelle qui concerne les métiers du prendre soin, l'objectif étant d'accompagner les salariés à prendre soin d'eux pour prendre soin des autres. Juin 2017 a vu le centre de formation référencé sur la base de données DATADOCK, garant de la qualité des actions de formations.

Élargissant aujourd'hui notre palette de formations, nous vous proposons un catalogue qui répond aux besoins de développement de compétences des actifs au sein des associations, des entreprises et toutes les structures qui souhaitent actualiser et perfectionner les compétences de ses salariés.

Résolument active, la pédagogie utilisée s'appuie sur des travaux pratiques, des mises en situation, des jeux de rôle, des simulations, des jeux ludiques, des techniques de créativité, des études de cas, sur l'analyse de documents vidéo, mais aussi sur des débats.

Le partage d'expérience et l'analyse de la pratique sont les supports à la réflexion sur les questions d'éthique et de déontologie, de limites de fonction, et permettent de mettre l'expérience et les compétences des participants au cœur de nos actions de formation.

Notre pédagogie est basée sur des formats courts de 1 à 3 jours. Les actions de formations sont animées par des formateurs opérationnels et acteurs de terrain, professionnels confirmés et certifiés par l'INRS.

Soucieux des exigences de terrain dans les métiers du prendre soin, nous restons à votre disposition pour toute action personnalisée, toujours au plus près de vos besoins et de vos salariés.

Les nouveautés 2018

Nous vous proposons aujourd'hui des formations aux gestes d'urgence, niveau 1 et 2, ainsi qu'une formation « connaissance de la personne aidée », vous retrouverez aussi les formations habituelles qui font notre succès.

*Marie-France BONNET
Présidente FORM'3A*

SOMMAIRE

FORMATIONS INNOVANTES

- **Du recrutement au domicile :** *p.3*
L'intervenant à domicile : son rôle, ses missions, ses compétences
- **Entretien du logement :** *p.4*
Utilisation des produits d'entretien naturels à domicile
- **Modules d'acquisition de savoir-faire dans le métier d'aide à domicile** *p.5*
L'entretien du cadre de vie
L'entretien du linge
La préparation des repas et les notions de diététique
L'aide à la toilette et au change

FORMATION AUX AIDANTS PROCHES

- Agir pour protéger sa santé et celle de son proche *p.6*

ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES

- Bienveillance et professionnalisme *p.7*
- Connaissance personne aidée *p.8*
- Prévention des chutes avec l'outil pédagogique PERKICHUTE *p.9*

TECHNIQUES PROFESSIONNELLES

- L'entretien et le repassage du linge *p.10*
- Entretien le cadre de vie *p.11*
- L'aide à la toilette à domicile *p.12*
- L'alimentation adaptée à la personne âgée ou en situation de handicap *p.13*

PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

- Devenir Acteur dans le secteur Sanitaire et Médico-social (Acteur PRAP 2S) *p.14*
- Maintenir et Actualiser ses Compétences d'Acteur PRAP2S (Mac PRAP 2S) *p.15*
- Devenir Acteur PRAP IBC *p.16*
- Maintenir et Actualiser ses Compétences d'Acteur PRAP IBC (MAC IBC) *p.17*
- Devenir Acteur en Prévention et Secours dans le secteur de l'Aide et du Soins à Domicile (APS ASD) *p.18*
- Maintenir et Actualiser ses Compétences D'Acteur Prévention Secours (MAC APS ASD) *p.19*
- Devenir Sauveteur Secouriste du Travail (SST) *p.20*
- Maintenir et Actualiser ses Compétences de Sauveteur Secouriste du Travail (MAC SST) *p.21*

GESTES ET SOINS D'URGENCES (AFGSU)

- A.F.G.S.U. Niveau 1 *p.22*
- A.F.G.S.U. Niveau 2 *p.23*
- Maintien et Actualisation A.F.G.S.U. Niveau 1 *p.24*
- Maintien et Actualisation A.F.G.S.U. Niveau 2 *p.25*

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

p.26

L'intervenant à domicile : Son rôle, ses missions, ses compétences

OBJECTIFS

Être capable d' :

- Identifier le secteur professionnel de l'aide à domicile ;
- Appréhender les connaissances indispensables pour adapter un positionnement professionnel ;
- Acquérir les compétences techniques et relationnelles nécessaires à l'exercice du métier.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Découverte du secteur de l'aide à domicile

- La personne aidée ;
- Les champs d'intervention ;
- La déontologie et les limites professionnelles ;
- Le projet personnalisé ;

Les particularités du domicile

- La relation d'aide et la communication ;
- Les rythmes de la personne aidée ;
- Que déléguer et à qui ?
- La discrétion professionnelle ;

Les compétences techniques

- L'entretien du cadre de vie ;
- L'entretien du linge ;
- La préparation des repas et les notions de diététique ;
- L'aide à la toilette et au change ;

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- Interaction permanente entre les participants et le formateur
- Apports théoriques et remise d'un support pédagogique à chaque stagiaire
- Mise en situation des participants dans un appartement pédagogique

MÉTHODES D'ÉVALUATION :

- Feuilles de présence émargées par demi-journée
- Attestation individuelle de formation
- Tests pratiques et théoriques

PUBLIC CONCERNÉ

Intervenants
à domicile

DURÉE

3 jours (21 heures)
en Présentiel

COÛT

150 € / jour
par participant

FORMATEUR

Professionnel
de l'aide à domicile

LIEU

A déterminer

Entretien du logement

Les produits ménagers écologiques

OBJECTIFS

Être capable d' :

- Identifier les produits ménagers courants et écologiques;
- Utiliser les produits ménagers écologiques.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Connaître les produits ménagers courants

- Qu'est-ce qu'un produit d'entretien ?
- Pourquoi tant de produits pour faire le ménage ?
- Quelles sont les conséquences sur l'environnement et la santé ?

Les bonnes raisons d'utiliser ces produits ménagers

- Connaître pour comprendre
- Quel impact écologique, budgétaire, sanitaire ?
- Comment réduire les déchets ?

Utilisation des produits ménagers écologiques

- En quoi sont-ils écologiques ?
- Quels sont leurs modes d'action ?
- Comment les utiliser ?

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- Interaction permanente entre les participants et le formateur
- Apports théoriques et remise d'un support pédagogique à chaque stagiaire
- Mise en situation des participants dans un appartement pédagogique

MÉTHODES D'ÉVALUATION :

- Feuilles de présence émargées par demi-journée
- Attestation individuelle de formation
- Tests pratiques et théoriques

PUBLIC CONCERNÉ

Intervenants
à domicile

DURÉE

2 jours (14 heures)
en Présentiel

COÛT

150 € / jour
par participant

FORMATEUR

Professionnel
de l'aide à domicile

LIEU

A déterminer

Modules d'acquisition de savoir-faire dans le métier d'aide à domicile

OBJECTIFS

Être capable d' :

- Acquérir des compétences techniques utilisées au quotidien dans le métier de l'aide à domicile

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Module 1 : Entretien du cadre de vie

- Utiliser les techniques d'entretien ;
- Apprendre à entretenir le logement selon ses spécificités et en respectant les habitudes de vie des personnes aidées

Module 2 : Entretien du linge

- Savoir détacher, laver et sécher le linge ;
- Connaître les différents textiles, trier et plier le linge ;
- Connaître les techniques de repassage ;

Module 3 : préparation des repas et notions de diététique

- Savoir élaborer un repas ;
- Savoir adapter un repas ;

Module 4 : Aide à la toilette et au change

- S'approprier des compétences techniques ;
- Respecter les habitudes de la personne aidée ;
- Préserver l'autonomie de la personne aidée ;

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- Interaction permanente entre les participants et le formateur
- Apports théoriques et remise d'un support pédagogique à chaque stagiaire
- Mise en situation des participants dans un appartement pédagogique

MÉTHODES D ÉVALUATION :

- Feuilles de présence émargées par demi-journée
- Attestation individuelle de formation
- Tests pratiques et théoriques

PUBLIC CONCERNÉ

Intervenants à domicile

DURÉE

4 heures par module en Présentiel

COÛT

70 € /module par participant

FORMATEUR

Professionnel de l'aide à domicile

LIEU

A déterminer

Formation des aidants : Agir pour protéger sa santé et celle de son proche

OBJECTIFS

Être capable de :

- Connaître les techniques de manutention manuelle utilisées au quotidien ;
- S'approprier les principes de sécurité physique et d'économie d'effort pour préserver sa santé ;
- Utiliser les aides techniques suivant le degré de dépendance.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Les différentes techniques de manutention manuelle pour :

- Le lever ;
- Le coucher ;
- Les transferts ;
- La promenade ;

Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort pour préserver sa santé :

Quels sont les gestes à adopter ?

Les aides techniques et leur mode de fonctionnement :

- Le lève personne ;
- Le verticalisateur ;
- Le guidon de transfert ;
- Le drap de glisse ;

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- Interaction permanente entre les participants et le formateur
- Apports théoriques et remise d'un support pédagogique à chaque stagiaire
- Mise en situation des participants dans un appartement pédagogique

MÉTHODES D'ÉVALUATION :

- Feuilles de présence émargées par demi-journée
- Attestation individuelle de formation

PUBLIC CONCERNÉ

Aidants proches

DURÉE

3 demi-journée
soit 9 heures
de formation
en Présentiel

COÛT

Nous consulter

FORMATEUR

Formateur en
prévention des risques

LIEU

Limoges

Bienveillance et professionnalisme

OBJECTIFS

Être capable de :

- Identifier les concepts de bienveillance et de maltraitance ;
- Définir des situations de maltraitance et identifier les facteurs de risques ;
- Réagir de façon adaptée à une situation de maltraitance ;
- Comprendre et prévenir les difficultés des familles.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Comprendre et prévenir les situations à risque de maltraitance

Les Définitions de la maltraitance ;

Le signalement et les sanctions pour l'auteur ;

Les deux formes de maltraitance (induite et passive) ;

Les 5 catégories de maltraitance (psychologique, physique, médicale, financière et civique) ;

La protection de la personne vulnérable

Identifier et prévenir les situations à risque de maltraitance ;

Procédure de signalement ;

Définition de la bienveillance

Historique et notions du concept de bienveillance ;

Définitions de la bienveillance ;

Les fondamentaux de la bienveillance ;

Repères pour une mise en oeuvre d'une culture de la bienveillance ;

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Interaction permanente entre les participants et le formateur, pédagogie participative ;

Jeux de rôle avec le simulateur de vieillesse permettant une prise de conscience de l'altération des fonctions due au vieillissement ;

MÉTHODES D'ÉVALUATION

- Feuilles de présence émargées par demi-journée
- Attestation individuelle de formation
- Tests pratiques et théoriques

PUBLIC CONCERNÉ

Intervenants
à domicile

DURÉE

2 jours (14 heures)
en Présentiel

COÛT

200 € / jour
par participant

FORMATEUR

Professionnel
de l'aide à domicile

LIEU

A déterminer

Accompagnement des personnes : Connaissance de la personne aidée

OBJECTIFS

Être capable :

- de situer la personne aux différents stades de son développement et dans son contexte social et culturel ;
- d'appréhender les incidences des pathologies, handicaps et déficiences dans la vie quotidienne des personnes ;
- de connaître et respecter les besoins fondamentaux ;
- de communiquer avec la personne aidée

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Le vieillissement : les différents types de vieillissement ; les conséquences du vieillissement
- Le concept du handicap
- Les principales pathologies et comment adapter son comportement en fonction de la pathologie
- Le respect des besoins fondamentaux selon A Maslow et V Henderson et être à l'écoute des besoins et des désirs de la personne aidée
- La communication verbale et non verbale

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques ;

Cas pratiques ;

Jeux de rôle avec le simulateur de vieillesse permettant une prise de conscience de l'altération des fonctions due au vieillissement ;

Pédagogie participative ;

MÉTHODES D'ÉVALUATION

Feuilles de présence émargées par demi-journée

Attestation individuelle de formation

Tests pratiques et théoriques

PUBLIC CONCERNÉ

Intervenant à domicile (action d'adaptation et de développement des compétences)

DURÉE

14 heures de formation en Présentiel

COÛT

Nous consulter

FORMATEUR

Professionnel de l'aide à domicile

LIEU

Limoges

Prévention des chutes avec l'outil pédagogique PERKICHUTE

OBJECTIFS

Être capable d' :

- Identifier l'importance du risque de chute chez la personne âgée
- Accompagner et mettre en œuvre la prévention des chutes avec l'outil PERKICHUTE
- Acquérir des techniques afin de relever une personne

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Identifier l'importance du risque de chute chez la personne âgée

Les chutes en chiffres : accidents de la vie courante, pourquoi s'y intéresser

La fréquence des chutes en fonction de l'âge et du lieu

Les conséquences physiques, psychologiques et économiques des chutes de la personne âgée

Accompagner et mettre en œuvre la prévention des chutes avec l'outil PERKICHUTE

Les éléments prédictifs du sujet à risque et à haut risque

Les tests à connaître : Stop Walking when talking, Get up and GO

Connaître les facteurs de risques biologiques, psychosociaux, comportementaux et environnementaux

L'analyse des facteurs de risques présents, le travail en équipe pluridisciplinaire et la prévention grâce à l'outil PERKICHUTE

Acquérir des techniques afin de relever une personne

Aider une personne âgée à se relever en toute autonomie

Relever une personne âgée grâce à une aide technique

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Interaction permanente entre les participants et le formateur, pédagogie participative.

Outil PERKICHUTE : Sensibilisation ludique à la problématique de la chute de la personne âgée.

MÉTHODES D'ÉVALUATION

Feuilles de présence émargées par demi-journée

Attestation individuelle de formation

Tests pratiques et théoriques

PUBLIC CONCERNÉ

Intervenants à domicile, salariés en insertion (action d'adaptation et de développement des compétences)

DURÉE

1 jour soit 7 heures en présentiel

COÛT

Nous consulter

FORMATEUR

Professionnel de l'aide à domicile

LIEU

à déterminer

Entretien et repassage du linge

OBJECTIFS

Être capable de :

- Détacher, laver et sécher le linge ;
- Connaître les produits et les appareils de lavage ;
- Différencier les différents textiles, trier et plier le linge ;
- Maîtriser les techniques de repassage.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

L'entretien du linge

- Connaître les différents textiles et les pictogrammes associés ;
- Savoir trier le linge ;
- Connaître les produits ;
- Savoir utiliser le lave-linge et le sèche-linge ;
- Savoir étendre le linge ;
- Connaître les gestes écologiques ;

Connaissance du matériel et des techniques de repassage

- Utiliser un fer à repasser et une centrale vapeur ;
- Manipuler un vêtement sur la table à repasser ;
- Maîtriser les techniques de repassage, de pliage et de rangement ;

Organisation et logique de travail

- Installer et désinstaller le matériel ;

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- Méthodes et moyens pédagogiques :
- Interaction permanente entre les participants et le formateur
- Apports théoriques et remise d'un support pédagogique à chaque stagiaire
- Mise en situation des participants lors d'ateliers pratiques

MÉTHODES D'ÉVALUATION

- Feuilles de présence émargées par demi-journée
- Attestation individuelle de formation
- Tests pratiques et théoriques

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public

DURÉE

1 jour (7 heures)
en Présentiel

COÛT

150 € / jour
par participant

FORMATEUR

Professionnel
de l'aide à domicile

LIEU

A déterminer

Entretien le cadre de vie

OBJECTIFS

Être capable d' :

- Utiliser les techniques d'entretien ;
- Optimiser son temps de travail ;
- Adapter une démarche éco-citoyenne ;
- Adapter ses outils et sa tenue à la tâche réalisée.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Cadre d'intervention

- S'informer des tâches à accomplir ;
- Connaître les limites de son intervention ;
- Lister le matériel d'hygiène et le matériel indispensable ;
- Adapter sa tenue de travail (gants, tablier, cheveux, chaussures) ;
- Ranger le matériel et contrôler son intervention ;

Les produits d'entretien

- Identifier les pictogrammes ;
- Savoir doser les produits ;
- Le tri sélectif et le recyclage au quotidien ;
- L'économie d'énergie domestique ;

Les techniques d'entretien du logement

- Apprendre à entretenir le logement selon ses spécificités ;

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- Interaction permanente entre les participants et le formateur
- Apports théoriques et remise d'un support pédagogique à chaque stagiaire
- Mise en situation des participants lors d'ateliers pratiques

MÉTHODES D'ÉVALUATION

- Feuilles de présence émargées par demi-journée
- Attestation individuelle de formation
- Tests pratiques et théoriques

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public

DURÉE

2 jours (14 heures)
en Présentiel

COÛT

150 € / jour
par participant

FORMATEUR

Professionnel
de l'aide à domicile

LIEU

A déterminer

L'aide à la toilette à domicile

OBJECTIFS

Être capable de :

- Acquérir les aptitudes professionnelles et relationnelles pour accompagner une personne à réaliser sa toilette ;
- S'approprier les compétences techniques ;
- Définir les limites de compétences d'une aide à domicile.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Le cadre d'intervention et les limites de compétences

Connaître l'environnement et ses contraintes
S'organiser en fonction de l'environnement
Assurer l'hygiène des locaux avant et après l'intervention
Différencier la toilette médicalisée de la non médicalisée

Le maintien de l'autonomie

Faire participer la personne à sa toilette
Respecter ses habitudes

La relation d'aide

Maintenir une communication adaptée
Respecter la personne aidée et son intimité

Le toucher bien être

Établir ou améliorer la relation entre l'aidant et l'aidé
Faciliter la mise en place de l'aide à la toilette

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- Interaction permanente entre les participants et le formateur
- Apports théoriques et remise d'un support pédagogique à chaque stagiaire
- Mise en situation des participants lors d'ateliers pratiques

MÉTHODES D'ÉVALUATION :

- Feuilles de présence émargées par demi-journée
- Attestation individuelle de formation
- Tests pratiques et théoriques

PUBLIC CONCERNÉ

Intervenants à domicile

DURÉE

2 jours (14 heures)
en Présentiel

COÛT

150 € / jour
par participant

FORMATEUR

Professionnel
de l'aide à domicile

LIEU

A déterminer

L'alimentation adaptée à la personne âgée ou en situation de handicap

OBJECTIFS

Être capable de :

- Mettre en place une alimentation adaptée à l'état de santé de la personne ;
- Savoir adapter un menu ;
- Savoir élaborer un repas.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Les Pathologies rencontrées

Informar sur les pathologies rencontrées à domicile (diabète, AVC, maladies cardio-vasculaires, Alzheimer, Parkinson...);
Gérer le refus alimentaire, la déshydratation ;

Notions de Malnutrition et de Dénutrition

Définir et comprendre les causes et ses conséquences sur l'état de santé ;
Reconnaître les personnes à risques et leurs besoins spécifiques ;

Notion d'hygiène alimentaire

Connaître les règles d'hygiène et la conservation des aliments ;
Identifier les aliments à risques ;

Ateliers pratiques

Réaliser des recettes adaptées aux différentes pathologies ;
Savoir solliciter la personne à la préparation des repas ;

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Interaction permanente entre les participants et le formateur
-Apports théoriques et remise d'un support pédagogique à chaque stagiaire
-Mise en situation des participants lors de réalisation de recettes adaptées aux différentes pathologies

MÉTHODES D'ÉVALUATION :

- Feuilles de présence émargées par demi-journée
- Attestation individuelle de formation
- Tests pratiques et théoriques

PUBLIC CONCERNÉ

Intervenant à domicile

DURÉE

2 jours (14 heures)
en Présentiel

COÛT

200 € / jour
par participant

FORMATEUR

Professionnel
de l'aide à domicile

LIEU

A déterminer

Devenir Acteur dans le secteur Sanitaire et Médico-Social (Acteur PRAP 2S)

OBJECTIFS

- Maîtriser les fondamentaux de la prévention des risques
- Inscrire ses actions dans la démarche de prévention de la structure
- Réaliser l'évaluation de ses risques professionnels
- Adapter et optimiser ses pratiques professionnelles

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Connaître le cadre légal et institutionnel de la prévention des risques
- Maîtriser les enjeux de la prévention des risques sur la santé, le travail et la performance
- Prendre conscience des différents risques du secteur sanitaire et social
- Participer activement à la démarche de prévention
- Maîtriser les bases de l'anatomie, physiologie, et pathologie pour identifier les limites du corps humain
- Repérer les facteurs de chutes, d'accident de manutention, et de TMS
- Identifier les composantes d'une situation de travail génératrices de risques
- Analyser les phases de travail à risque dans son activité professionnelle
- Adapter et optimiser ses pratiques professionnelles

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Ludiques et applicatifs, expérimentations pratiques, jeux de rôles, applications concrètes.

Alternance de périodes de formation en présentiel et d'applications en établissement pendant l'intersession

MÉTHODES D'ÉVALUATION

Feuilles de présence émargées par demi-journée – Attestation de fin de formation

Délivrance d'un certificat Acteur PRAP 2S à l'issue de la formation sous réserve de réussite aux épreuves certificatives



PUBLIC CONCERNÉ

Tout personnel travaillant dans le secteur sanitaire et social

DURÉE

3 jours (21 heures) en
Présentiel
+ travaux intersession

COÛT

A déterminer

FORMATEUR

Formateur PRAP 2S
certifié par INRS

LIEU

A déterminer

Maintenir et Actualiser ses Compétences d'Acteur PRAP 2S (Mac PRAP 2S)

OBJECTIFS

- Maîtriser les fondamentaux de la prévention des risques
- Inscrire ses actions dans la démarche de prévention de la structure
- Réaliser l'évaluation de ses risques professionnels
- Adapter et optimiser ses pratiques professionnelles



CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Poursuivre sa participation à la démarche de prévention
- Poursuivre l'évaluation de ses risques professionnels
- Adapter et optimiser ses pratiques professionnelles
- Réaffirmer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort
- Ré expérimenter les handicaps physiques dus au travail par une simulation sensorielle
- Réappliquer les manutentions basées sur les mouvements naturels du corps humain
- Perfectionner ses manutentions protectrices et adaptées aux bénéficiaires
- Reprendre le cadre et la pratique d'utilisation des aides techniques préventives

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Expérimentations pratiques et jeux de rôles
Applications concrètes et retours d'expérience

MÉTHODES D'ÉVALUATION

Feuilles de présence émargées par demi-journée- Attestation de fin de formation
Renouvellement du certificat Acteur PRAP 2S à l'issue de la formation sous réserve de réussite aux épreuves certificatives

PRÉ REQUIS

Être en possession d'un certificat d'acteur PRAP 2S

PUBLIC CONCERNÉ

Tous salariés ayant suivi une formation PRAP 2S

DURÉE

7 heures de formation en présentiel

COÛT

A déterminer

FORMATEUR

Formateur PRAP PRAP 2S certifié par INRS

LIEU

A déterminer

Devenir Acteur PRAP IBC

OBJECTIFS

- Maîtriser les fondamentaux de la prévention des risques
- Inscrire ses actions dans la démarche de prévention de la structure
- Réaliser évaluation de ses risques professionnels
- Adapter et optimiser ses pratiques professionnelles

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Connaître le cadre légal et institutionnel de la prévention des risques
- Maîtriser les enjeux de la prévention des risques sur la santé, le travail et la performance
- Prendre conscience des différents risques de son secteur professionnel
- Clarifier les notions d'accident de travail, accident de trajet et de maladie professionnelle
- Participer activement à la démarche de prévention
- Maîtriser les bases de l'anatomie, physiologie, et pathologie
- Repérer les facteurs de chutes, d'accident de manutention, et de TMS
- Identifier les situations de travail génératrices de risques
- Analyser les phases de travail à risques dans son activité professionnelle
- Adapter et optimiser ses pratiques professionnelles

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Ludiques et applicatifs, expérimentations pratiques, jeux de rôles, applications concrètes.

Alternance de périodes de formation en présentiel et d'applications en établissement pendant l'intersession

MÉTHODES D'ÉVALUATION

Feuilles de présence émargées par demi-journée-Attestation de fin de formation

Délivrance d'un certificat Acteur PRAP IBC à l'issue de la formation sous réserve de réussite aux épreuves certificatives



PUBLIC CONCERNÉ

Tous les salariés, opérateurs et agents des secteurs de l'industrie, commerce et du BTP

DURÉE

14 heures en présentiel + Travaux d'intersession

COÛT

A déterminer

FORMATEUR

Formateur PRAP IBC certifié INRS

LIEU

A déterminer

Maintenir et Actualiser ses Compétences d'Acteur PRAP IBC

OBJECTIFS

- Maîtriser les fondamentaux de la prévention des risques
- Inscrire ses actions dans la démarche de prévention de la structure
- Réaliser l'évaluation de ses risques professionnels
- Adapter et optimiser ses pratiques professionnelles

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Poursuivre sa participation à la démarche de prévention de la structure
- Poursuivre l'évaluation de ses risques professionnels
- Réactiver ses connaissances en anatomie, physiologie, et pathologie pour pointer les limites du corps humain
- Partager ses repérages de situations de travail génératrices de risques
- Réactiver la technique d'analyse de l'activité de travail à risques et partager les expériences
- Adapter et optimiser ses pratiques professionnelles
- Réaffirmer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort
- Perfectionner ses manutentions protectrices et adaptées aux situations de travail

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Expérimentations pratiques et jeux de rôles- Applications concrètes et retours d'expérience

MÉTHODES D'ÉVALUATION

Feuilles de présence émargées par demi-journée- Attestation de fin de formation

Renouvellement du certificat Acteur PRAP IBC à l'issue de la formation sous réserve de réussite aux épreuves certificatives



PRÉ REQUIS

Être en possession d'un certificat d'acteur PRAP IBC

PUBLIC CONCERNÉ

Tous les salariés, opérateurs et agents des secteurs de l'industrie, commerce et du BTP

DURÉE

7 heures en présentiel

COÛT

A déterminer

FORMATEUR

Formateur PRAP IBC certifié par INRS

LIEU

A déterminer

Devenir Acteur en Prévention et Secours dans le secteur de l'Aide et du Soin à Domicile (APS ASD)

OBJECTIFS

- Maîtriser les fondamentaux de la prévention des risques
- Inscrire ses actions dans la démarche de prévention de la structure
- Réaliser l'évaluation de ses risques professionnels
- Adapter et optimiser ses pratiques professionnelles
- Intervenir efficacement face à une situation d'accident

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Maîtriser les fondamentaux de la prévention des risques
- Inscrire ses actions dans la démarche de prévention de la structure
- Réaliser l'évaluation de ses risques professionnels
- Réaliser une protection adaptée et examiner la victime
- Alerter et faire alerter
- Secourir la victime de manière appropriée
- Connaître les manutentions basées sur les mouvements naturels du corps humain
- Intervenir efficacement face à une situation d'accident : identifier et supprimer le danger- déceler une urgence vitale-alerter et faire alerter- secourir la victime de manière appropriée

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Ludiques et applicatifs, expérimentations pratiques, jeux de rôles, applications concrètes.

Alternance de périodes de formation en présentiel et d'applications en établissement pendant l'intersession

MÉTHODES D'ÉVALUATION

Feuilles de présence émargées par demi-journée – attestation de fin de formation

Délivrance d'un certificat APS ASD à l'issue de la formation sous réserve de réussite aux épreuves certificatives



PUBLIC CONCERNÉ

Intervenants à domicile

DURÉE

21 heures de formation en présentiel + travaux d'intersession

COÛT

A déterminer

FORMATEUR

Formateur APS ASD certifié INRS

LIEU

A déterminer

Maintenir et Actualiser ses Compétences D'Acteur Prévention Secours (MAC APS ASD)

OBJECTIFS

- Poursuivre sa participation à la démarche de prévention de la structure
- Poursuivre l'évaluation de ses risques professionnels
- Adapter et optimiser ses pratiques professionnelles
- Réviser la protection et l'examen adapté d'une victime
- Reprendre les phases d'alerte
- Réactiver ses compétences de secours à victime

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Réactiver ses compétences et son potentiel d'action dans la démarche de prévention de la structure
- Réactiver ses connaissances en anatomie, physiologie, et pathologie pour pointer les limites du corps humain
- Poursuivre le repérage des facteurs de chutes, d'accident de manutention, et de TMS
- Partager ses repérages de situations de travail génératrices de risques
- Réviser la protection et l'examen adapté d'une victime
- Reprendre les phases d'alerte
- Réactiver ses compétences de secours à victime

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques - Cas pratiques - Pédagogie participative

MÉTHODES D'ÉVALUATION

Feuilles de présence émargées par demi-journée – Attestation de fin de formation.

Renouvellement du certificat APS ASD à l'issue de la formation sous réserve de réussite aux épreuves certificatives



PRÉ REQUIS

Titulaire du certificat d'APS-ASD ou CPS ID

PUBLIC CONCERNÉ

Personnel issu du secteur de l'aide et du soin à domicile

DURÉE

7 heures de formation en présentiel

COÛT

A déterminer

FORMATEUR

Formateur APS ASD certifié par INRS

LIEU

A déterminer

Devenir Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

OBJECTIFS

- Situer le cadre réglementaire de son intervention
- Inscrire son action d'acteur prévention dans une démarche de prévention
- Participer à l'évaluation des risques professionnels
- Réaliser une protection adaptée et examiner la victime
- Alerter et faire alerter
- Secourir la victime de manière appropriée

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Situer le rôle et les responsabilités du Sauveteur Secouriste du Travail
- Connaître son potentiel d'action dans la démarche de prévention
- Repérer les situations à risques et mettre en place
- Réaliser une protection adaptée et examiner la victime
- Alerter et faire alerter dans son entreprise et à l'extérieur
- Secourir la victime de manière appropriée

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Ludiques et applicatifs, expérimentations pratiques, jeux de rôles, applications concrètes.

Alternance de périodes de formation en présentiel et d'applications en établissement pendant l'intersession.

MÉTHODES D'ÉVALUATION

Feuilles de présence émargées par demi-journée – Attestation de fin de formation.

Délivrance d'un certificat SST à l'issue de la formation sous réserve de réussite aux épreuves certificatives.



PUBLIC CONCERNÉ

Tout salarié

DURÉE

14 heures de formation en présentiel

COÛT

A déterminer

FORMATEUR

Formateur SST certifié INRS

LIEU

A déterminer

Maintenir et Actualiser ses Compétences Sauveteur Secouriste du Travail (MAC SST)

OBJECTIFS

- Poursuivre sa participation à la démarche de prévention
- Poursuivre l'évaluation des risques professionnels
- Réaliser une protection adaptée et examiner la victime
- Alerter et faire alerter
- Secourir la victime de manière appropriée

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Retour sur expériences & recueil des attentes
- Recueil du vécu des stagiaires en matière de secourisme
- Mise à jour des connaissances en prévention des risques professionnels
- Évaluation des connaissances à l'aide du plan d'intervention,
- Reconnaissance de situations dangereuses et application des principes généraux de prévention à des propositions d'action
- Epreuves certificatives
- Bilan

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Ludiques et applicatifs, expérimentations pratiques, jeux de rôles, applications concrètes.

Alternance de périodes de formation en présentiel et d'applications en établissement pendant l'intersession.

MÉTHODES D'ÉVALUATION

Feuilles de présence émargées par demi-journée- Attestation de fin de formation.

Renouvellement du certificat SST à l'issue de la formation sous réserve de réussite aux épreuves certificatives.



PRÉ REQUIS

Titulaires du certificat SST

PUBLIC CONCERNÉ

Tout salarié

DURÉE

7 heures de formation en présentiel

COÛT

A déterminer

FORMATEUR

Formateur SST certifié par INRS

LIEU

A déterminer

Attestation de Formation aux Gestes de Soins d'Urgence niveau 1 (AFGSU 1)

OBJECTIFS

Être capable de :

- Acquérir les connaissances permettant d'identifier une situation d'urgence vitale
- Acquérir les connaissances permettant d'identifier une situation d'urgence potentielle
- Réaliser les gestes d'urgence adaptés à une situation.
- Participer à la prévention des risques collectifs

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Module « Urgences Vitales »

- Hémorragies, alerte, protection
- Obstruction des voies aériennes
- Inconscience
- Réanimation cardio-pulmonaire (RCP) dans le cadre privé / professionnel avec matériel

Module « Urgences Potentielles »

- Malaise
- Plaies / Brûlures / Traumatismes
- Aide au relevage et brancardage en équipe

Module « Risques Collectifs »

- Plans sanitaires et de secours
- Risque NRBC-E

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Interaction permanente entre les participants et le formateur
Mises en situations, questionnement, analyses avec les participants suivies de démonstrations et d'ateliers d'apprentissage des gestes

MÉTHODES D'ÉVALUATION

Feuille de présence émargées par demi-journée - Attestation individuelle de formation.

Attestation de formation aux gestes de soins d'urgence de niveau 1 valable 4 ans délivrée par le CESU 78

PUBLIC CONCERNÉ

Personnel administratif ou technique des établissements de santé ou d'une structure médico-sociale

DURÉE

2 jours soit 12 heures en présentiel

COÛT

A déterminer

FORMATEUR

Formateur AFGSU

LIEU

A déterminer

Attestation de Formation aux Gestes de Soins d'Urgence niveau 2 (AFGSU 2)

OBJECTIFS

Être capable d' :

Identifier et prendre en charge une urgence à caractère médical en équipe, en utilisant des techniques non invasives en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Module « Urgences Vitales »

- Hémorragies, alerte, protection
- Obstruction des voies aériennes
- Inconscience
- Réanimation cardio-pulmonaire (RCP) dans le cadre privé / professionnel avec matériel

Module « Urgences Potentielles »

- Malaise
- Plaies / Brûlures / Traumatismes
- Aide au relevage et brancardage en équipe

Module « Risques Collectifs »

- Plans sanitaires et de secours
- Risque NRBC-E

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Interaction permanente entre les participants et le formateur
Mises en situations, questionnement, analyses avec les participants suivies de démonstrations et d'ateliers d'apprentissage des gestes

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Feuille de présence émargées par demi-journée - Attestation individuelle de formation.

Attestation de formation aux gestes de soins d'urgence de niveau 2 valable 4 ans délivrée par le CESU 78.

PUBLIC CONCERNÉ

Personnel soignant

DURÉE

3 jours consécutifs soit
21 heures en Présentiel

COÛT

A déterminer

FORMATEUR

Formateur AFGSU

LIEU

A déterminer

Maintien – Actualisation des Compétences

Attestation de Formation aux Gestes de Soins d’Urgences de niveau 1

OBJECTIFS

Être capable de :

- Maintenir ses compétences dans la prise en charge d’une urgence vitale.
- Actualiser ses connaissances en tenant compte des dernières recommandations médicales et secouristes.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Retour d’expérience et recueil des attentes
- Evaluation des connaissances antérieures : mises en situation / cas concrets
- Actualisation des connaissances
- Sujets complémentaires au choix du groupe de stagiaires

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Interaction permanente entre les participants et le formateur
Mises en situations, questionnement, analyses avec les participants suivies de démonstrations et d’ateliers d’apprentissage des gestes

MÉTHODES D’ÉVALUATION

Feuille de présence émargées par demi-journée - Attestation individuelle de formation.

Attestation de formation aux gestes de soins d’urgence de niveau 1 valable 4 ans délivrée par le CESU 78

PRÉ REQUIS

Titulaire de l’attestation AFGSU niveau 1 validée depuis moins de 4 ans

PUBLIC CONCERNÉ

Personnel administratif ou technique des établissements de santé ou d’une structure médico-sociale

DURÉE

1 jour soit 7 heures en présentiel

COÛT

A déterminer

FORMATEUR

Formateur AFGSU

LIEU

A déterminer

Maintien – Actualisation des Compétences

Attestation de Formation aux Gestes de Soins d'Urgence de niveau 2

OBJECTIFS

Être capable de :

- Maintenir ses compétences dans la prise en charge d'une urgence à caractère médical.
- Actualiser ses connaissances en tenant compte des dernières recommandations médicales et secouristes.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Retour d'expérience et recueil des attentes
- Évaluation des connaissances antérieures : mises en situation / cas concrets
- Actualisation des connaissances
- Sujets complémentaires au choix du groupe de stagiaires

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Interaction permanente entre les participants et le formateur
Mises en situations, questionnement, analyses avec les participants suivies de démonstrations et d'ateliers d'apprentissage des gestes

MÉTHODES D'ÉVALUATION

Feuille de présence émargées par demi-journée - Attestation individuelle de formation.

Attestation de formation aux gestes de soins d'urgence de niveau 2 valable 4 ans délivrée par le CESU 78

PRÉ REQUIS

Titulaire de l'attestation AFGSU niveau 2 validée depuis moins de 4 ans

PUBLIC CONCERNÉ

Personnel administratif ou technique des établissements de santé ou d'une structure médico-sociale

DURÉE

1 jour soit 7 heures

COÛT

A déterminer

FORMATEUR

Formateur AFGSU

LIEU

A déterminer

Conditions Générales de Vente Association Form'3a

Les présentes conditions générales régissent les rapports entre l'association Form'3a, organisme de formation et ses clients, agissant à des fins professionnelles, pour la réalisation d'une prestation de formation. Le client est présumé, lors de la signature de la convention de formation, avoir pris connaissance des conditions générales et les avoir acceptées sans réserve.

Article 1 : Obligations respectives des parties

Dès réception du bulletin d'inscription et confirmation de la mise en place du stage, le service formation adresse deux exemplaires de la convention de formation au client, avant le début de la formation. Un exemplaire de cette convention, doit être impérativement retourné au service administratif avant le début du stage. Le service administratif, dès réception de la convention de formation signée, adresse une convocation au client précisant le lieu de déroulement du stage, les horaires, le programme ainsi que toute information pratique nécessaire. A l'issue du stage, ou d'un des modules en cas de formation fractionnée, une attestation de formation est établie, accompagnée de la facturation. Cette attestation sera adressée au client après paiement intégral de la facture.

Article 2 : Objet

En exécution du présent contrat, l'association Form'3a s'engage à organiser la prestation de service dont les spécificités sont décrites dans la présente proposition.

Article 3 : Organisation de la prestation

Le Client s'engage à mettre à disposition des formateurs association Form'3a les moyens appropriés pour accomplir leur mission.

Dans le cadre d'une prestation de formation, il s'agit notamment d'un lieu spécifiquement prévu pour l'accueil de formations, de salles aérées, silencieuses, spacieuses et équipées de moyens pédagogiques standards (1 paperboard, 1 vidéoprojecteur, 1 écran), et des repas prévus pour chaque journée.

Article 4 : Niveau de connaissances préalables nécessaire

Dans le cas où la prestation nécessiterait des connaissances spécifiques préalables, le Client s'assurera directement auprès des personnes concernées qu'elles possèdent bien les prérequis nécessaires.

Article 5 : Dispositions financières

En contrepartie des prestations réalisées, le Client s'engage à verser à l'association Form'3a une somme correspondant aux honoraires de la prestation décrite dans la présente proposition.

Les prix indiqués sont nets pour les actions qui entrent

dans la catégorie des actions d'enseignement ou de formation prévues à l'article L.6351-1 du Code du Travail. A la signature du contrat, un acompte de 30% du coût total de la mission est versé par le Client.

Les règlements sont effectués aux conditions suivantes :

- Le paiement comptant doit être effectué par le Client, au plus tard dans un délai de 30 jours à compter de la date de la facture ;

- Le règlement est accepté par règlement domicilié automatique (prélèvement), chèque, virement bancaire ou postal.

Article 6 : Règlement par un OPCA

Pour une prestation de formation, en cas de paiement effectué par un OPCA, il appartient au Client d'effectuer une demande de prise en charge avant le début de la formation auprès de l'OPCA dont il dépend. L'accord de financement doit être communiqué à l'association Form'3a AVANT le démarrage de la formation par email ou par fax.

En cas de prise en charge partielle par l'OPCA, la différence est directement facturée au Client. Si l'accord de prise en charge de l'OPCA ne parvient pas à l'association Form'3a au premier jour de la formation, ou si la prise en charge est refusée par l'OPCA, le Client sera facturé de l'intégralité du coût du stage.

Article 7 : Frais de mission

Les frais de mission, hors frais de repas – directement pris en charge par le client, sont refacturés à prix coûtant à partir de l'agence de rattachement du consultant.

Article 8 : Retard de paiement

En cas de retard de paiement, l'association Form'3a se réserve le droit, sans mise en demeure, de suspendre ses prestations, et de les reprendre, sauf avis contraire, dès régularisation de paiement.

En cas de retard de paiement, il sera dû de plein droit et sans mise à demeure un intérêt de retard de 15% l'an ainsi qu'une indemnité forfaitaire de 20% de la somme due.

Article 9 : Défaut de paiement

Tout défaut de paiement du Client, même partiel, à l'échéance autorise l'association Form'3a de plein droit et automatiquement à prononcer la résiliation du contrat. La notification de la résiliation pourra se faire par toute voie de droit. Les intérêts de retard prévus ainsi que l'indemnité forfaitaire seront dus à l'association Form'3a en dépit de la résiliation de la vente.

Article 10 : Réclamation

Aucune réclamation se rapportant au contenu de la facture n'est recevable si elle n'est pas formulée par lettre

recommandée avec accusé de réception dans les huit jours suivant la date de la facture.

Article 11 : Location de salle

Lorsque la prestation se déroule à l'extérieur des locaux du Client, les frais inhérents à la location de salle sont à la charge du Client, ou facturés en supplément.

Article 12 : Frais de reprographie

Les différents documents diffusés aux participants sont remis au formateur. Celui-ci assure la diffusion auprès des participants concernés.

Article 13 : Propriété intellectuelle

Dans le cadre d'une formation, tout matériel pédagogique émanant de l'association Form'3a (documents, fichiers informatiques ou autres portant le logo association Form'3a) est la propriété exclusive de l'association Form'3a.

Lorsque le Client met à la disposition de l'association Form'3a des éléments de contenu pédagogique sous quel que format que ce soit, il confère à l'association Form'3a un droit d'utilisation de ces documents tout en conservant la propriété intellectuelle sur ses documents. Toute reproduction d'un quelconque document (numérique ou papier) émanant de l'association Form'3a ne pourra être faite qu'avec l'assentiment écrit de l'association Form'3a, à moins qu'il n'y soit fait mention expressément dans ce contrat.

Article 14 : délai de rétractation/annulation

A l'initiative de l'association FORM'3A.

L'ouverture des stages en INTER établissements est soumise à un seuil minimum. S'il n'est pas atteint, la session peut être reportée ou annulée. Dans ce cas, l'entreprise en sera informée dans un délai de 15 jours ouvrés avant le début de la formation et la totalité des sommes versées sera restituée.

Pour les stages en INTER ou en INTRA, **en cas de force majeure** (indisponibilité du formateur, intempéries...), la session sera reportée ou annulée, dans ce dernier cas, l'entreprise sera intégralement remboursée des sommes versées.

A l'initiative de l'entreprise ou du stagiaire, pour toute annulation (sauf cas de force majeure) effectuée par écrit (courrier ou mail) :

- **Au moins 20 jours ouvrés avant le début du stage** : l'annulation peut être faite par le client sans frais. Les remplacements de participants sont admis à tout moment, sans frais, au plus tard la veille du stage, sur communication écrite à FORM3A des noms et coordonnées du remplaçant. Il appartient dans ce cas au client de vérifier l'adéquation du profil et des objectifs avec ceux définis dans le programme de formation.

- **Moins de 20 jours ouvrés avant le début du stage** :

FORM3A sera fondée à facturer 30% du montant (non remisé) de la formation.

- **En cas d'absence ou d'abandon en cours de stage**, ce dernier est payable en totalité.

Sur demande du client, si l'absence est justifiée par un certificat médical, ces frais pourront être déduits en cas de réinscription immédiate à la prochaine session.

- Quel que soit le stage, si le client ne se présente pas à la formation sans avoir procédé dans les délais à une annulation formelle, ou se présente en retard, ainsi qu'en cas de participation partielle ou de cessation anticipée pour tout autre motif que la force majeure dûment reconnues, il sera redevable de l'intégralité du montant de sa formation.

Les sommes versées par l'entreprise à titre de dédit, conformément aux dispositions de l'article L991-6 du Code du Travail, sont non imputables à la contribution obligatoire de formation continue et seront assujetties à TVA.

Le Client doit informer l'association Form'3a de sa rétractation par lettre recommandée avec accusé de réception.

Article 15 : Report et changement de dates

Le calendrier de la mission et les dates de formation sont fixés d'un commun accord avec l'association Form'3a et le Client et arrêtés de façon ferme.

Tout changement et report de date à l'initiative du Client, effectué à l'issue du contrat signé, devra faire l'objet d'une demande écrite et transmise à l'association Form'3a 15 jours au plus tard avant le début du stage.

Article 16 : Ethique

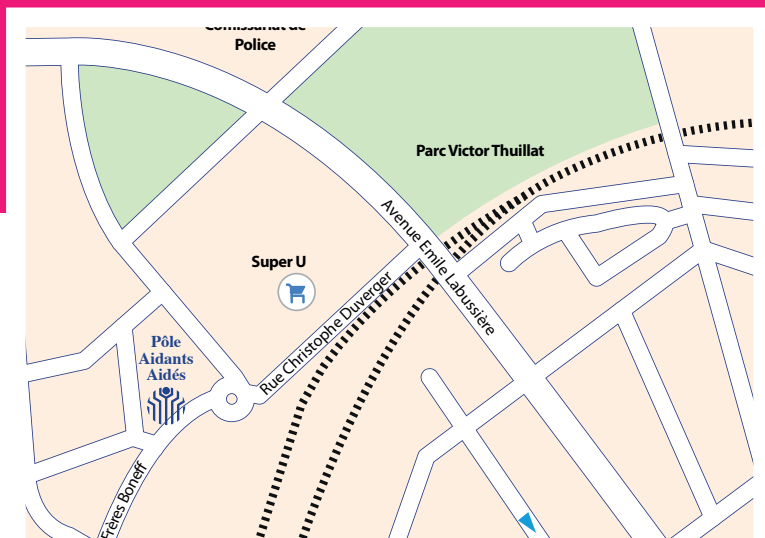
L'association Form'3a s'engage à une discrétion absolue tant vis-à-vis du client que vis-à-vis des participants ou des collaborateurs du Client.

Article 17 : Contestations et litiges

Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le Tribunal de Commerce de Paris sera seul compétent pour régler le litige.

LIEU DE FORMATION :

PÔLE AIDANTS / AIDÉS - FORM'3A
7, rue Christophe Duverger - 87000 Limoges
05 87 08 52 89 - form3a@form3a.fr



www.form3a.fr

Pour plus de renseignements,
veuillez contacter Nathalie BOMBEAU :

FORM'3A

05 87 08 52 89

n.bombeau@form3a.fr

Pour remplir vos dossiers de prise en charge
N° SIRET : 81006046700018
N° de déclaration d'existence : 74 87 01464 87
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état
Code NAF : 8559 A

